

VARIANCE

Elections au Conseil National des Universités 2015 - 6^{ème} section / Sciences de gestion
Collèges A (Professeurs) et B (Maîtres de Conférences)

www.variance-cnu06.org

VARIANCE n'est attachée à aucun syndicat : ses membres agissent depuis 20 ans au sein du CNU 6^{ème} section en fondant leurs arguments et décisions sur les seuls critères de qualité scientifique et professionnelle.

Le paysage et les enjeux de l'enseignement et de la recherche en sciences de gestion ont sensiblement évolué durant les cinq dernières années : autonomie des universités, regroupement des établissements au sein des COMUE, encouragement au regroupement des laboratoires de recherche, poids croissant des classements et accréditations nationales et internationales, etc. Le périmètre d'action du CNU a également changé du fait de nouvelles missions (Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) et qualifications aux fonctions de Professeur par la procédure du décret 46-1 notamment). VARIANCE reste fidèle à ses principes fondateurs, tout en ayant le souci de tenir compte de ces nouvelles réalités. Plus que jamais, le CNU, qui évalue et gère au moins en partie les carrières, doit apporter garanties et sécurité aux collègues, quels que soient leurs champs disciplinaires, leurs démarches de recherche ou les spécificités locales de leur établissement de rattachement.

1- EVALUATION ET GESTION DES CARRIERES

Principes de VARIANCE en termes d'évaluation scientifique

VARIANCE se donne pour objectif **la défense de la diversité des pratiques de recherche et des écoles de pensée**, sans prépondérance de l'une d'entre elles. Les divergences d'approches et de méthodes sont constitutives des sciences de gestion et se révèlent, par nature, enrichissantes. Ce principe a présidé à la constitution de la liste. Il a été et sera constamment défendu par vos élus. Ce pluralisme doit conduire à évaluer les recherches — et les candidats à la qualification, au recrutement, à la promotion, à la PEDR, au CRCT — en respectant la diversité des choix analytiques et méthodologiques, sans *a priori*.

VARIANCE est attachée à **la rigueur** des productions de recherche et à **l'ampleur de leur contribution**. VARIANCE tient également à ce que soit encouragée **l'originalité** des thématiques et méthodes et que se développent **des recherches pertinentes** qui puissent éclairer les défis contemporains des organisations et de la société.

VARIANCE souhaite prendre en compte la **pluralité des formes de productions de recherche** (articles académiques, ouvrages, chapitres d'ouvrages,...) en appliquant toujours les mêmes critères de rigueur/ampleur/originalité/pertinence. VARIANCE veillera à ce que **l'usage des classements de revues ne soit ni mécanique, ni exclusif**.

Regard de VARIANCE sur la carrière des enseignants-chercheurs

VARIANCE estime que **l'ensemble des missions attachées à la fonction d'enseignant-chercheur** doit être pris en compte dans l'évaluation de la carrière : enseignement et recherche, pilotage de formations, coordination de projets, encadrement doctoral, fonctions de direction, etc. Dans cet objectif, VARIANCE défend **le principe de plusieurs voies d'accès au corps des Professeurs**, reflétant la diversité des trajectoires de vie et des carrières.

VARIANCE souhaite que le CNU œuvre auprès du Ministère et des établissements pour **rééquilibrer le rapport professeurs / maîtres de conférences** très défavorable dans notre discipline (en 2013, 27% contre 48% en Droit privé et 42 % en Sciences économiques). La procédure de qualification 46-1 est un moyen d'y parvenir. Expérimentée en 2015, cette nouvelle voie doit faire l'objet d'une réflexion par le CNU, tant sur les critères retenus que sur les volumes de qualifiés. VARIANCE assurera durant la prochaine mandature un suivi de cette procédure : nombre et profils des candidats et des qualifiés, proportion des qualifiés ayant effectivement été recrutés sur un poste de professeur, délais et établissements de recrutement. VARIANCE informera régulièrement la communauté académique des résultats de cet « **observatoire du 46-1** ».

Dans la continuité de ses engagements passés, VARIANCE continuera à **s'opposer à l'utilisation du CNU pour le suivi de carrière systématique des enseignants-chercheurs** prévu dans la LRU et faisant l'objet d'expérimentations dans d'autres sections : finalités imprécises, risque d'instrumentalisation des avis du CNU par les établissements.

2- PRATIQUES ET DEONTOLOGIE DE VARIANCE

• Refus de l'autopromotion

Principe fondateur de VARIANCE, le refus de l'autopromotion a été strictement appliqué par nos élus. Les titulaires et suppléants **élus de VARIANCE s'engagent à ne pas être candidats à une promotion nationale instruite par le CNU** pendant la durée de la mandature (Hors classe pour les MCF, 1^{ère} classe et classes exceptionnelles pour les PU). **Ce principe, collectivement adopté par d'autres sections depuis plusieurs années, devrait aller de soi**, car la promotion par le CNU de membres y siégeant est entachée d'évidents **conflits d'intérêt**, d'autant que le nombre de promotions nationales reste très limité. Lors des mandatures précédentes, les élus VARIANCE ont œuvré au respect de ce principe, ce qui a sans doute contribué à limiter le nombre d'autopromotions (on en dénombre encore 7 sur la mandature 2012-2015). Ceci doit être désormais **érigé en principe commun au travers d'une motion** votée collectivement par les membres du CNU 6^{ème} section.

Le principe de non autopromotion aura d'autant plus de chances d'être enfin adopté par le CNU 6^{ème} section que la liste VARIANCE recueillera un grand nombre de suffrages. Les élus VARIANCE continueront à s'abstenir systématiquement de soutenir les promotions demandées au titre du contingent national de membres élus du CNU, quelle que soit la qualité de leur dossier.

Pour les autres missions (PEDR, CRCT, qualifications), les élus VARIANCE veilleront à ce que les membres du CNU ne fassent pas l'objet d'un traitement privilégié.

• Renouvellement et diversité des candidats

Aucun des candidats de VARIANCE ne siégeait comme titulaire au CNU lors de la précédente mandature et aucun des élus-titulaires ne siègera plus de 4 ans. VARIANCE reste attachée au **principe de non enracinement** au sein du CNU. Par ailleurs, la constitution de la liste respecte un **principe de variété**, afin de rassembler le corps des enseignants-chercheurs en gestion dans sa diversité : notre liste s'efforce de respecter la parité et de refléter la diversité des carrières, des champs disciplinaires, des appartenances géographiques et des établissements.

• Transparence et information

VARIANCE continuera de défendre la politique de **publication des critères** d'évaluation et des **résultats** des sessions du CNU. Dans un souci de transparence et de réduction des asymétries d'information, VARIANCE demande au Ministère de donner au CNU des moyens modernes de fonctionnement, notamment par **la mise en ligne des dossiers** à la qualification pour qu'ils soient consultables pendant les sessions par tous les membres du CNU. Toujours dans un souci de plus grande démocratie, **VARIANCE s'est dotée d'un site Internet** (www.VARIANCE-cnu06.org) sur lequel sont mis en ligne tous les éléments utiles aux enseignants-chercheurs et relatifs au fonctionnement du CNU-6^{ème} section.

• Pour une autre politique des nominations au CNU

Un tiers des membres du CNU sont actuellement nommés par le Ministère. Ce mécanisme a montré que le choix de certains nommés n'était aucunement fondé sur un principe de rééquilibrage disciplinaire ou géographique, mais était utilisé pour renverser les majorités issues des urnes. Pour contrer cette utilisation politique des nominations, VARIANCE **continue** à demander que les membres nommés par le Ministère soient désignés sur proposition de chacune des listes, et *au prorata* du nombre de voix obtenues à l'issue du scrutin national.

*En élisant 5 binômes PR et 5 binômes MCF, soit 20 élus (titulaires et suppléants)
lors de la dernière mandature, vous avez permis de faire entendre votre voix.
Nous vous appelons à nous accorder à nouveau votre confiance.*